

NOTE DE FRAIS : émise le

A TRANSMETTRE SOIT : PAR COURRIER A : ASSOCIATION FRANCAISE DES SOLOS - BP 93045 - 59703 MARCQ-EN-BAROEUL

PAR MAIL A : tresorier@asso-des-solos.fr

Dans ce cas, merci de mettre sous forme d'un seul document PDF : Demande + justificatifs en s'aidant du site www.ilovepdf.com/fr

Nom et prénom :		Antenne/Région :	
Adresse complète :		Fonction :	
Code postal :	Ville :		

<i>EXEMPLE</i>		NOMBRE DE KM	CARBURANT	PEAGE	SNCF	RESTAURANT	HOTEL	AUTRE(S)
03/01/2017	Réunion nationale Coos Lille/Paris : aller et retour en train + 1 ticket de métro aller et retour				98,00			3,00
DATE DU DEPLACEMENT	NATURE DU DEPLACEMENT ET MOTIF A DETAILLER (réunion, formation, trajet, participants si covoiturage, ...)	NOMBRE DE KM	CARBURANT	PEAGE	SNCF	RESTAURANT	HOTEL	AUTRE(S)
TOTAL		km	€	€	€	€	€	€

Marque et modèle du véhicule :	
Nature carburant :	<input type="checkbox"/> Gazoil <input type="checkbox"/> Gpl <input type="checkbox"/> Sans plomb 95 <input type="checkbox"/> Sans plomb 98

Signature :	Total note de frais	€
	Avance à déduire	€
	A Payer	€

! Joindre obligatoirement les justificatifs (notamment, l'itinéraire issu de MAPPY si déplacement véhicule). Les justificatifs non joints ne seront pas remboursés,
 ! Pour les remboursements, merci de vous référer au barème de frais, en ligne sur le site. Pour les déplacements, ceux-ci sont fonction de l'objet du déplacement et non du poste,
 ! Utiliser une feuille séparée par mission (par exemple, ne pas mélanger une visite d'antenne et une formation de nouveaux Coos) mais plusieurs visites d'antenne peuvent être inscrites sur la même note de frais,
 ! Les trésoriers vérifieront la note de frais avant de la payer.

Trésorier :
 Virement le :
 Montant :